

N° 335 du 12 décembre 2012 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Ministère de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Fin de la 10ème foire
Internationale de Lomé
**Promesses
tenues** P.4

Aveu d'impuissance et complexe d'infériorité



Faure Gnassingbé implorant la bénédiction de Dieu sur le Mur de Lamentation à Jérusalem

Quand les adversaires politiques de Faure attendent sa mort pour crier victoire

Télécommunications et infrastructures routières Israéliennes
Des expériences qui intéressent le Togo

P.4

FTF / Mauvaise gestion et copinage avérés
Gabriel Améyi pris dans un étau

P.7



Gabriel Améyi, Pdt FTF

Marquage et traçage des armes au Togo

Les opérations ouvertes aux FAT et aux civils

Dans le cadre de la mise en œuvre au Togo du projet UE-UA de la lutte contre « l'accumulation excessives des armes à feu en Afrique » la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites des Armes Légères et de petit calibre a abrité le 4 décembre dernier à son siège, une cérémonie de lancement des opérations de marquage. Ces opérations vont se dérouler dans les chefs-lieux de préfectures sur toute l'étendue du territoire et elles vont permettre à tout détenteur d'arme à feu de prendre une identification, une sorte d'immatriculation pour son arme.

Devant un public composite, au sein duquel, les représentants du gouvernement, des autorités diplomatiques, politiques, administratives, traditionnelles, des représentants de la société civile, des officiers et sous officiers, ces opérations de marquage et de traçage d'armes à feu ont été lancées. Ce public a pu observer les opérations proprement dites qui ont permis de

graver sur quelques armes les renseignements nécessaires de leur identification. Suivant le modèle de marquage retenu dans l'espace CEDEAO, l'opération de démonstration a consisté à graver sur les armes les données comme le logo de la CEDEAO, le code du Togo, le numéro de série de l'arme, le code de la structure utilisatrice ou détenteur et biens d'autres informations de l'armes stockées en données électroniques. Il en sera ainsi pour toutes les armes à travers tout le territoire national.

Selon le Colonel Ali Nadjombé, Président de la Commission Nationale de lutte contre les Armes légères et de petit calibre, les opérations effectives de marquage et de traçage des armes à feu répondent à un engagement du Togo, pays pilote au même titre que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Mali pour expérimenter ces opérations. « L'objectif visé par cette opération est de parvenir à établir un fichier électronique national de toute les armes à feu, en vue d'un meilleur



Les officiels suivant l'opération de marquage d'armes

contrôle du flux d'armes à feu. (...) Ceci permet de lutter plus efficacement contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes à feu » a souligné le Colonel Ali Nadjombé. Les opérations de marquage et de traçage des armes à feu ouvrent une phase décisive de la politique sécuritaire qui consiste à savoir qui détient une arme et quel type d'arme et détenu. Il s'agit d'identifier toutes les armes détenus tant par les civils que par les forces de défense et de sécurité. « ces opérations

permettront d'être en phase avec les dispositions pertinentes de la convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petits calibre, leurs munitions et autres matériels connexes, le protocole des Nations-Unis sur les armes à feu, leurs pièces, éléments et munitions ainsi que le programme d'action des Nations Unies visant à prévenir, à combattre et à éradiquer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre » a précisé le Colonel Kuma Bitémnéwé, Directeur de cabinet du Ministère de la défense et des anciens combattants. Ainsi, le matériel de marquage et le personnel composé de militaires, gendarmes et policiers formés aux techniques de marquage sont déployés sur toute l'étendue du territoire pour le déroulement des opérations. Les populations sont invitées à se rendre au chef lieu de leurs préfectures respectives pour se faire enregistrer et bénéficier de ces opérations de marquage et de traçage.

Constant M.

Prix WATHAWARDS 2012 de l'hôtellerie

Eda Oba en rafle deux

West African Tourism and Hospitality Awards (WATHAWARDS) ou prix Ouest Africain du Tourisme et de l'hôtellerie est un prix qui a pour but de reconnaître l'excellence et la bonne performance dans l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie en Afrique de l'Ouest. Ce prix permet de distinguer les meilleurs hôtels restaurants, agences de voyage et de tourisme. La 3e édition de ce prix a été organisée au centre International de Conférence de l'hôtel Golden Tulip de Lagos, du 12 Octobre au 30 Novembre 2012 avec la participation des établissements hôteliers et touristiques venus de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Bénin, du Nigéria et du Togo.

C'est l'Hôtel Eda Oba qui a participé aux WATHAWARDS 2012 pour le compte du Togo. Ce jeune hôtel qui git au quartier Auba à Lomé, au bord du boulevard Eyadema-route internationale N°1, Lomé-Ouagadougou, s'est retrouvé aux prises avec les hôtels des autres pays, dans 2 catégories à savoir, prix Ouest Africain du Meilleur Centre de Conférences et de Convention et prix Ouest Africain du meilleur Hôtel cinq étoiles. A l'apothéose le 30 Novembre dernier, l'hôtel Eda Oba a raflé 2 meilleurs prix dans les 2 catégories où il a été présenté. Bonne nouvelle ! Celle-ci a été donnée à la presse samedi dernier par le staff de l'Hôtel en présence du représentant de WATHAWARDS. Ce dernier a tenu à révéler les résultats concernant l'Hôtel Eda Oba. « Eda Oba a concouru dans 2 domaines : le meilleur hôtel à 5 étoiles et le meilleur centre et salle de conférence. Il est sorti 2e parmi les 8 hôtels à 5 étoiles du Nigeria, du Ghana, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire. Au niveau des centres de Conférences, Eda Oba est sorti 1er sur les 6 hôtels pas des moindres du Ghana et du Nigeria. Plus de 7000 électeurs ont voté de par le monde pour sélectionner les meilleurs des hôtels concurrents et quatre juges internationaux ont supervisé le vote » a révélé Nouwode Kwabla Lassey, Représentant WATHAWARDS-Togo.

Pour Hilaire Locoh-Donou, PDG de l'Hôtel Eda Oba, ces 2 prix raflés viennent sanctionner un



Le PDG Locoh-Donou (au milieu), les deux prix en mains

engagement, celui d'investir pour redorer le blason de l'hôtellerie au Togo. Mais aussi selon lui, ces 2 prix constituent un tremplin pour avancer et mieux faire. « Eda Oba fait un investissement important et nous estimons que c'est à juste titre que nous remportons les prix du meilleur centre de conférence et de conservation et du meilleur Hôtel à 5 étoiles en Afrique de l'ouest. Nous devons toujours travailler pour nous dépasser et un jour aller au delà des 5 étoiles. Nous avons encore des défis à relever. Nous sommes actuellement à 200 chambres et nous comptons atteindre 320 chambres. Nos équipements à savoir les salles de réunion, de banquet, les restaurants et tout, doivent être amortis et pour les amortir il faut absolument continuer de travailler », a-t-il dit.

En seulement 3 ans à peines, l'hôtel Eda Oba a pris l'allure d'un haut standing, véritable complexe hôtelier qui accueille de grandes rencontres comme celles qui y ont déjà eu lieu à savoir la conférence internationale du Rotary Club, la CEDEAO, l'UEMOA, l'ACNOA, le HCDH, la caravane du Maroc le concours d'agrégation, les événements Miss Togo et Miss CEDAO. Dans l'architecture de ce haut building, il faut voir l'empreinte d'un architecte avéré qui n'est autre que Hilaire Locoh-Donou.

Constant M.

Droits de l'homme

Une foire marque la 64e journée internationale

Aujourd'hui, prend fin une foire aux droits de l'homme, organisée aux palais des congrès pour marquer la célébration de la 64e journée internationale de la déclaration universelle des droits de l'homme. Première édition du genre, cette foire aux droits de l'homme est une initiative du ministère des droits de l'homme, de la consolidation de la démocratie et de la formation civique, en collaboration avec la Commission Nationale des droits de l'homme (CNDH), le bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH) et des organisations de la société civile.

« Inclusion et droit de participer à la vie publique », c'est le thème phare de la célébration cette année de la journée internationale des droits de l'homme. A la lueur de ce thème chaque pays des 193 pays au monde qui adhèrent à la déclaration universelle des droits de l'homme, a pu organiser localement des manifestations pour marquer cette 64e journée célébrée le 10 Décembre dernier. Ici au Togo, la célébration est traduite par cette foire aux droits de l'homme, ouverte ce 10 décembre et qui prend donc fin aujourd'hui.

Durant 3 jours, plusieurs activités ont été tenues à l'intention du public Togolais pour amener les uns et les autres à cerner ce qui est fait en matière de promotion et de protection des droits de l'homme au Togo. « Dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale, le 2 août 2012, le Premier Ministre a réitéré la volonté du gouvernement à mener des actions de sensibilisation à la culture de la paix et au respect des droits de l'homme. (...) Le plan de travail 2012 du projet « consolidation de la paix et promotion des droits de l'homme » signé entre le Ministre des droits de l'homme, le PNUD et le HCDH, s'inscrit dans le cadre de ce programme conjoint et s'articule autour de plusieurs produits dont la promotion de la culture démocratique » a fait savoir Mme Léonardina Rita Wilson de Souza.

Sur le site de la foire aux droits de l'homme, il s'est agi essentiellement d'une exposition d'ouvrages relatifs aux droits de l'homme dans les stands animés par diverses structures. Les exposants ont pu alors faire connaître leurs programmes et projets, les actions réalisées, les perspectives envisagées. La foire a connu aussi des moments de projection de films, des conférences thématiques suivies de débats, des activités culturelles.

Constant M.

Combat politique au Togo/ Aveu d'impuissance et complexe d'infériorité

Quand les adversaires politiques de Faure Gnassingbé attendent sa mort pour crier victoire

Le sujet continue toujours par faire débat au sein de l'opinion. Alors que Faure Gnassingbé, le Chef de l'Etat était en visite officielle en Israël, ceux qu'on peut considérer finalement comme étant ses ennemis l'ont déclaré mort. La semaine dernière le sujet a fait la une des journaux et il continue par faire débat au sein de l'opinion publique. Et jusqu'alors personne ne peut dire avec exactitude d'où sont sorties les rumeurs sur la prétendue mort du Chef de l'Etat. La vérité a finalement triomphé du mensonge orchestré par les adversaires de Faure Gnassingbé qui ont le goût du pouvoir et rien que ça. Faure est vivant et bien portant pour le moment. C'est du moins le constat fait le samedi 1er décembre 2012, lorsque le chef de l'Etat est descendu de l'avion qui le ramenait du voyage et la marche de plus d'un kilomètre qu'il a eu à faire pour dire merci aux togolais venus l'accueillir.

Comme on le dit souvent, il ne faut pas vendre la peau du loup avant de l'avoir abattu. Certains membres de l'opposition et leurs militants, et certains médias ont vite fait de commencer par exulter, parce que le président était mort. Des informations ont fait état des ripailles organisées dans certains quartiers de Lomé pour célébrer la mort de Faure Gnassingbé. Comme si celle-ci était la solution à leur problème et aux multiples maux qui gangrènent la société togolaise. Véritable aveu d'impuissance et complexe d'infériorité pour ceux qui sont des opposants au pouvoir de Faure

Gnassingbé et qui attendent sa mort pour crier victoire et voire leur rêve de devenir président de la république se réaliser. Le combat politique, lorsqu'on s'engage à le faire, requiert une certaine moralité. Celui de ne pas toujours chercher à faire du mal à son adversaire ou bien à le souhaiter du mal pour s'attendre accéder au fauteuil du pouvoir quel qu'il soit. Un adage dit souvent que même à ton pire ennemi, il est immoral de souhaiter sa mort. Mais au Togo les adversaires politiques de Faure Gnassingbé et leurs alliés sont plutôt dans l'attente que le phénomène se réalise pour crier leur victoire.

Il est donc clair que ceux qui le souhaitent n'ont pas de stratégie de lutte politique ni un programme bien ficelé qui puisse dominer celui du Chef de l'Etat actuel. La politique c'est aussi l'art de pouvoir convaincre la population et surtout l'électorat à adhérer à son programme de société. Si au jour d'aujourd'hui, l'actuel Chef de l'Etat a l'adhésion de la majorité des togolais, c'est parce qu'il a su les convaincre de par son programme de société. Et tant qu'il saura faire sa politique autrement et qui va plaire au peuple, rien ne l'arrêtera, sauf le jour où ce peuple décidera autrement. L'opposition togolaise se devrait de s'inscrire dans cette logique. Laisser de côté la violence, le radicalisme, car toutes ces expériences n'ont rien donné de bon à l'opposition togolaise si ce n'est l'échec. Respecter les institutions de la république, comme celle que représente le Chef de l'Etat, car on peut ne pas être d'accord sur la manière de gouverner, mais à partir du moment où c'est le peuple qui a investi quelqu'un pour diriger le pays, les règles de la



Faure Gnassingbé Saluant la foule venue l'accueillir au retour d'Israël

démocratie voudraient tout simplement que l'on voue respect à celui-là.

Les adversaires de Faure Gnassingbé s'attardent à critiquer sans pour autant proposer. Dans une telle condition comment peuvent-ils s'attendre à être investis par le peuple à des charges aussi sensibles et lourdes comme la magistrature suprême. Un homme conscient et actif ne manque pas de canaliser ses potentialités et ses efforts dans un sens adéquat. Plus sa personnalité gagnera en noblesse et plus il fera preuve de respect envers les droits et l'honneur des autres, et même, il se retiendra de tout acte pouvant blesser leur amour-propre. Il réalisera que son comportement avec autrui est ce qui le définira le mieux. Lorsqu'on se met à critiquer les autres comme si tout était facile, il faut se poser la question de savoir si on en était capable. « Le plus

difficile est de se connaître soi-même, et le plus facile est de critiquer les autres et de les dénigrer ».

Les opposants au pouvoir actuel, ne doivent pas perdre de vue que l'habitude de dénigrer les autres, les espionner en recherchant leurs vices, leurs secrets, obscurcit la vie et dégrade la personnalité morale. Et les mobiles qui incitent le plus souvent à nuire à son adversaire politique traduisent une sorte de complexe d'infériorité et un aveu d'incapacité à vaincre par des idées. C'est une bassesse de caractère qui s'empire avec la fatuité, l'orgueil et la vanité et qui cause beaucoup d'erreurs. La politique c'est bien un combat d'idées, rien d'autre que ça. La mort c'est la volonté du seul créateur qu'est Dieu. C'est lui qui donne la vie et seul lui peut la retirer. Par ailleurs, la mort est une formalité

désagréable, mais tous les candidats, doivent la passer. Voir aujourd'hui Faure Gnassingbé mourir, n'est ni de loin ni de près la solution aux problèmes togolais encore moins pour ceux qui le souhaitent. Au contraire, l'actuel président de la république a été à la base de nombreux progrès dans la marche du pays sur le chemin de la démocratie et de la liberté d'expression. Certes, il reste beaucoup à faire. Mais Faure Gnassingbé à la tête du pays est pour l'opposition togolaise un gage, avec toute hypocrisie écartée, elle en est consciente. Il y en a certaines figures de cette opposition qui le disent en coulisse. Alors, le mieux pour elle, serait de souhaiter que Faure soit là, vivant pour continuer par bénéficier de sa largesse et de son ouverture d'esprit.

L. M.

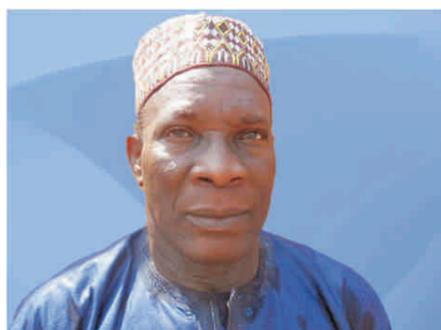
Droits de l'homme

Le gouvernement sur la bonne voie

Le président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Cissé Samdja Aliou a reconnu lundi les efforts menés par le gouvernement en matière de droits de l'homme.

« Loin de moi l'intention de jeter des fleurs au gouvernement, cependant, il faut reconnaître que les choses avancent dans le bon sens », a-t-il déclaré lors d'un Forum organisé à Lomé en donnant des exemples précis.

La ratification de plusieurs conventions pour protéger les personnes vulnérables; la tenue régulière d'élections transparentes pour permettre aux populations de choisir librement leurs dirigeants; la main tendue du gouvernement à toute la classe politique pour un dialogue inclusif pouvant aider le pays à aller de l'avant, l'invitation faite à la Diaspora d'apporter sa contribution à l'édification d'un Togo nouveau, et le Programme de



Cissé Aliou, Pdt CNDH

Volontariat national (PROVONAT), sont autant d'initiatives qui vont dans la bonne direction, estime-t-il.

Pour Cissé Samdja Aliou, tout est loin d'être parfait et des efforts supplémentaires restent encore à faire, mais il faut encourager le gouvernement dans cette voie.

Créée en 1987, la CNDH a pour mission de promouvoir, de protéger et de défendre les droits de l'homme au Togo.

Télécommunications et infrastructures routières Israéliennes Des expériences qui intéressent le Togo

Nul n'ignore que l'Etat d'Israël fait parti des Etats dont les télécommunications sont les plus modernes et les plus puissantes au monde. Beaucoup de grandes puissances s'inspirent de l'expérience d'Israël de nos jours. Il en est de même en matière d'infrastructures routières. Les routes et autres pistes à Jérusalem puis à Tel-Aviv en sont de parfaites illustrations. Ce niveau atteint par l'Etat d'Israël intéresse bien le Togo. D'où la présence des directeurs généraux de Togo-télécom et de CECO BTP dans la délégation togolaise qui a séjourné du 25 au 30 novembre 2012 en Israël avec le Chef de l'Etat. « Notre présence ici est positive et relève de l'ambition que les premières autorités nourrissent pour le Togo en matière de développement des infrastructures routières qui sont la base de tout développement », a laissé entendre le Directeur Général de CECO BTP, Constantin Amouzou. CECO BTP est une entreprise spécialisée dans la construction des routes au Togo qui depuis longtemps fait ses preuves. La présence de son directeur en Israël fait parti du souci et de la volonté de celui-ci à voir son entreprise relever son niveau actuel et être plus compétitive.



Un Opérateur Economique Israélien face aux Opérateurs Economiques Togolais (On reconnaît le DG Bikassam, 2e à partir de la droite)

Les échanges que les opérateurs économiques togolais ont eu à faire avec ceux de l'Etat d'Israël auront permis de sceller les liens, gages d'une coopération fructueuse pour le bien-être des populations togolaises. En ce qui concerne les télécommunications, le Togo peut se vanter d'être aujourd'hui parmi les nations en Afrique dont les télécommunications sont à un niveau élevé. La présence du DG Pétchétibadi Bikassam devrait permettre de continuer sur cette lancée. Au jour d'aujourd'hui, grâce à la fibre optique,

l'internet à haut débit est devenu une réalité au Togo. Ce qui n'était pas le cas il y a 10 ans. En plus les coûts de navigation et de communication ont considérablement chuté. Et Togo-télécom veut faire mieux, d'où la présence de son premier responsable, en Israël.

Pour Avi Attias, directeur de vente Afrique de l'entreprise « eci Télécom », une entreprise Israélienne spécialisée dans les télécommunications, le Togo peut au jour d'aujourd'hui rivaliser les pays que l'on considérait comme les plus avancés en télécommunication en

Afrique. M. Attias qui dit avoir connu l'Afrique il y a longtemps, a laissé entendre que le travail abattu par l'opérateur Togo-télécom fait qu'il existe l'espoir que d'ici quelques années le Togo n'aura rien à envier à des pays comme le Sénégal, l'Algérie et autres. Vivement que les autorités continuent sur cette lancée pour le bien être des populations, qui ont toujours considéré le Togo comme étant un pays où la communication coûte chère. Et vivement aussi que les autres

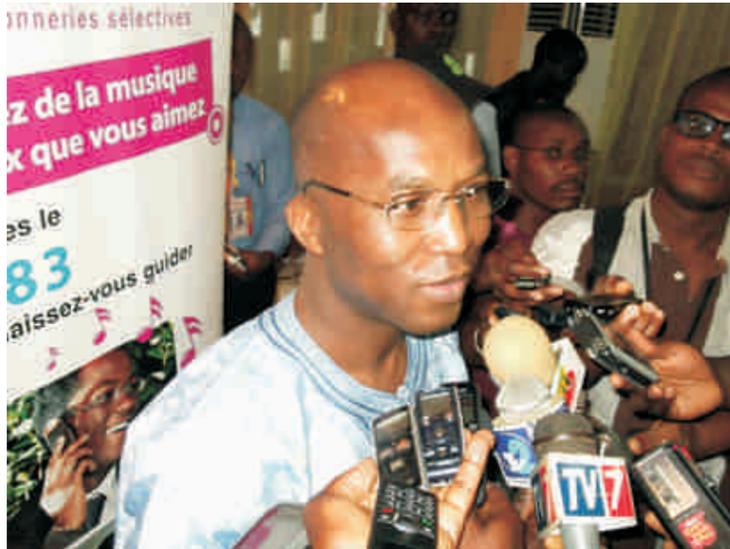


C. Amouzou, DG CECO BTP discutant avec un Opérateur Economique Israélien à Tel Aviv lors de la journée économique opérateurs économiques en l'occurrence togocellulaire et Moov en fassent autant.

T. B.

Journée Togo Télécom à la 10ème foire de Lomé A travers ses multiples offres, Togo Télécom reste et demeure une référence en matière de communication

A travers ses multiples offres, Togo Télécom reste et demeure une référence en matière de communication. Togo Télécom, sponsor officiel de la 10ème foire internationale de Lomé y a été présent et a occupé toute sa place de choix pour faire de l'organisation de cette manifestation foraine un succès. En début de foire, pendant et en fin de foire, cet opérateur télécoms s'est ouvert aux nombreux visiteurs à travers des activités comme le programme de fidélisation Baal, l'animation podium, un mini forum et une journée entièrement consacrée à une conférence publique. Cette dernière a eu lieu 2 jours avant la clôture de la foire et a permis aux responsables de Togo Télécom de tenir le public des exposants, visiteurs et invités de marques parmi lesquels Mme Marlyn Moulioum Roosalem, Ministre du commerce et de l'industrie de la république centrafricaine, en halène sur les enjeux et défis des télécommunications au Togo. Deux thématiques ont meublé cette journée foraine aux couleurs de Togo Télécom. Les deux thématiques à savoir « le câble sous marin : défis et



Pétchétibadi Bikassam, DG Togo Télécom

opportunités » et « le haut débit au service du commerçant » ont été respectivement présentées par Essowouna Gnom, Conseiller Technique et Serge Gbaré Allassane, Chef département marketing. A travers leurs présentations, les deux orateurs ont fait comprendre à l'assistance les efforts que ne cesse de déployer Togo Télécom pour améliorer qualitativement les services fournis aux populations. Ainsi depuis mai dernier, ces efforts sont concrétisés par le

raccordement au câble à fibre optique sous marin dont l'impact en matière de l'Internet haut débit est ressenti considérablement aujourd'hui. Selon Pétchétibadi Bikassam, Directeur Général, Togo Télécom est déterminé à accompagner toutes les populations dans l'acquisition de l'outil qui aujourd'hui peut leur offrir plus de 70% de solution dont elles ont besoin pour réussir au quotidien leurs activités.

Constant M.

Fin de la 10ème foire de Lomé Promesses tenues

C'est fini, la 10ème édition de la foire internationale de Lomé. Les portes de cette édition ouvertes le 23 novembre 2012 ont été refermées lundi, 10 décembre dernier lors d'une cérémonie officielle conduite par Ouro Sama, Directeur de cabinet, représentant Mme le Ministre du commerce et de la promotion du secteur privé. Pendant 17 jours, les exposants venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique ont pu se frotter dans un cadre d'affaires, échanger leurs expériences et exhiber à de nombreux visiteurs des gammes de produits et services de différents secteurs. Selon Ouro Sama, Directeur de cabinet au ministère du commerce et de la promotion du secteur privé, cette 10ème édition de la foire internationale de Lomé s'achève qu'en même temps qu'elle laisse un souvenir d'une manifestation meublée par plusieurs activités. Au nombre de ces activités tenues, faut-il retenir les fora, les conférences, les journées portes ouvertes, les salons, les ateliers, les activités culturelles, les nuits de l'exposant et autres, et surtout les rencontres B to B, une touche innovante de cette 10ème édition de la foire. « Toutes ces manifestations ont connu une parfaite réussite » a reconnu le DC Ouro Sama qui à l'endroit de tous les participants a indiqué qu'une foire ne commence qu'après la



Johnson Kueku Banka, DG CETEF

foire. « Cette 10ème édition de la foire internationale de Lomé a tenu toutes ses promesses », dixit Johnson Kueku Banka, DG CETEF qui a conduit d'une main de maître l'organisation de cette manifestation foraine. Le tout premier bilan statistique dressé à la clôture donne des chiffres indicateurs de succès de cette 10ème édition de la foire internationale de Lomé. En termes de superficie 14 291 mètres carré ont été occupés à cette édition sur le site du CETEF contre 12 358 mètres carré pour l'édition précédente. Il a été enregistré au total 796 exposants dont 558 togolais et 238 venus de différents pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, contre 725 exposants au total à la 9ème édition. En ce qui concerne les visiteurs, ils ont été enregistrés au nombre de 253 000 avec un pic de 59 000 visiteurs enregistrés l'avant dernier jour de la foire. Ces chiffres sont indicateurs du succès de l'organisation de la 10ème foire internationale de Lomé.

Constant M.
le Messager

Lu sur le net !

Le harcèlement sexuel, qu'est-ce que c'est ?

La loi définit le harcèlement sexuel par le fait de harceler autrui en donnant des ordres, proférant des menaces, imposant des contraintes ou exerçant des pressions graves, dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle, par une personne abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions.

Ainsi il y a harcèlement sexuel chaque fois que :

Quelqu'un qui dispose d'une autorité fonctionnelle sur vous, c'est-à-dire, concrètement, à qui vous êtes subordonné(e) ;

Vous impose des contraintes (ordres injustifiés, insultes, chantage...);

En vue d'obtenir de vous le bénéfice d'actes de nature sexuelle.

Le harcèlement est puni par la loi

Entre déclaration et harcèlement

Attention, les déclarations d'amour ou les propositions indécentes ne sont pas nécessairement du harcèlement sexuel au sens de la loi, même si vous sentez une pression forte ou si ces demandes sont insistantes et excessives.

Il a été ainsi jugé qu'un PDG qui adressait des lettres d'amour et des poèmes à l'une de ses salariées ne se livrait pas à des actes de harcèlement sexuel.

De même, il a été jugé qu'un PDG qui :

Avait touché les mains de l'une de ses salariées ;

Lui avait fait une déclaration d'amour ;

Lui rappelait qu'elle lui manquait à chacune de ses absences du bureau ;

Lui offrait des cadeaux ;

Lui avait dit avoir envie de l'embrasser ;

Avait posé sur son pare-brise une revue pornographique.

ne s'était pas rendu coupable de harcèlement sexuel.

Rapport d'autorité

Il est en effet nécessaire que le rapport d'autorité soit effectivement mis en oeuvre afin d'obtenir de la victime des actes sexuels comme par exemple, un acte de rétrogradation ou au contraire une promesse d'avancement.

Bien entendu, plus les pratiques du harceleur, au sens de la loi, se révèlent grossières et indécentes, plus l'infraction de harcèlement sexuel est susceptible d'être retenue.

Généralement, le harcèlement sexuel débute par une "sexualisation" du rapport de travail qui va dans le sens d'une humiliation et d'un abus d'autorité : "je profite de ma fonction pour te dominer et obtenir de toi le bénéfice d'actes sexuels, que je ne peux obtenir par ta volonté ou un rapport de séduction".

Une fois encore, si les pratiques reprochées s'arrêtent à une tentative de séduction, même insistante, sans mettre en oeuvre de menaces ou de pressions, les juges ne retiendront pas l'infraction de harcèlement sexuel.

Il peut arriver également que les juges rejettent l'infraction de harcèlement sexuel au profit de l'infraction d'agression sexuelle : tel est le cas quand le coupable n'a pas exercé de pression en utilisant son autorité mais a imposé un contact physique "innaproprié" à la victime.

Que faire en cas de harcèlement sexuel ?

Dans un tel contexte, si vous pensez être victime de harcèlement sexuel, il est impératif de réunir des témoignages des personnes qui travaillent avec vous afin de corroborer la preuve des pressions exercées par votre supérieur hiérarchique. Il est par ailleurs impératif de conserver toutes les preuves des prises de contact initiées avec vous par votre supérieur hiérarchique, telles que lettres, copies d'e-mail, cadeaux, etc.

Enfin, dès que vous pensez être victime de harcèlement sexuel, vous devez absolument ne pas vous isoler et, au contraire, faire appel à des personnes susceptibles, soit de vous soutenir dans l'introduction d'une défense psychologique et juridique, soit de témoigner en votre faveur :

Les représentants du personnel ;

Une collègue de bureau ;

Une association de défense de victime ;

La direction des ressources humaines ;

Et enfin, un avocat.

Me Nathalie Beslay

Promotion d'affaires à la foire AIMES Afrique opte pour le @llservicesSMS

La 10^{ème} foire internationale de Lomé a été une occasion pour les participants, notamment les exposants de faire la promotion de leurs différents produits. C'est aussi l'occasion à travers laquelle certains exposants ont pu nouer des relations d'affaires et échanger des produits et services. Alors entre le @llservicesSMS, une société opérant dans la communication, le marketing et les nouvelles technologies et AIMES Afrique, une association de médecins, pharmaciens et autres praticiens de la santé œuvrant sous la conduite d'un leader pour apporter les soins de santé aux populations vulnérables, il est désormais établi une convention.

En effet, la société @llservicesSMS offre à AIMES Afrique, précisément au premier responsable de cette organisation, le Docteur Michel Kodom, son produit @llservicesSMS sous la forme de vitrine, forme dans laquelle tous les abonnés payent 50 F à la réception du SMS, mais que le responsable est rémunéré par la société @llservicesSMS pour chaque SMS reçu par un membre. Dans son intervention, Amadou Abderrmane Nouroudine, Administrateur Directeur Général de @llservicesSMS, a fait savoir que le @llservicesSMS est une



Amadou Nouroudine, DG Allservices(à gauche) et Dr Michel Kodom

solution de communication par SMS facile, qui permet à toute personne d'envoyer un SMS à des milliers de gens en ne dépensant que 50 F quelque soit le nombre de personnes ayant reçu le message, sans forcément connaître leurs numéros et que eux aussi ne connaissent pas forcément le numéro de celui qui leur envoie le message. C'est une offre qui facilite la communication en termes de temps réel, de coût bien réduit pour une cible plus large à atteindre. Sous sa forme de vitrine, cette offre permet à toute personne populaire, un meneur d'homme, un leader, comme le Docteur Michel Kodom, de passer des informations utiles, des avis et annonces par exemple, à un large public.

Ainsi en optant, pour la vitrine @llservicesSMS, AIMES Afrique donne l'opportunité aux populations dans les villages même reculés d'avoir

les informations précises sur les soins de santé à leur disposition. Il faut pour ce faire que chaque villageois qui veut recevoir ces informations s'adhère à la vitrine @llservicesSMS de AIMES Afrique. Pour ce faire, il suffit pour ceux qui possèdent un téléphone portable d'entrer dans le menu message et taper ABN (espace) AIMES Afrique (espace) le numéro de téléphone et d'envoyer le tout au 3032. Aussi, il faut disposer dans son portable du crédit @llservicesSMS.

En dehors de cette offre sous forme de vitrine adaptée aux personnes populaires, @llservicesSMS offre d'autres solutions de communication faciles notamment sous forme de groupe, conseillé aux associations, étudiants et syndicats et sous forme de portail, conseillé aux sociétés.

Constant M.

Débats autour de l'article 52 de la constitution Le M150 avise l'opinion

Le respect des textes de lois et des institutions de la république, c'est ce à quoi le Mouvement 150 (M150) se tient prompt et œuvre depuis sa naissance il y a seulement quelques mois. Samedi dernier, ce mouvement à vocation citoyenne s'est une seconde fois donné pour une marche à Lomé pour permettre à l'opinion nationale et internationale de voir clair dans les débats sur l'article 52 de la Constitution, loi fondamentale du pays. Partie du lieu dit Cinéma le Togo, cette marche qui a mobilisé une masse de togolaises et togolais dès le départ, s'est ébranlée à travers un itinéraire passant par la fontaine lumineuse, la rue en face de Lonato pour chuter à l'esplanade du Palais des congrès.

Le parcours a été bref mais assez suffisant pour faire passer un message important comme celui présenté à la chute de la marche par le coordonnateur du M150. C'est toute une longue déclaration qu'a faite Basile Agbo, coordonnateur du M150 pour éclairer la lanterne de l'opinion. Dans sa déclaration, le premier responsable du M150 a situé le contexte dans lequel certains acteurs politiques évoquent l'article 52 de la constitution de façon biaisée.

En effet, selon le coordonnateur du M150, le 11 novembre dernier, le mandat de cinq ans des députés actuels, est arrivé à terme sans qu'on

ait malheureusement pu organiser des élections pour pourvoir à leur remplacement ou renouvellement. Saisie par le Président de l'Assemblée nationale sur le sort de ces parlementaires, la Cour Constitutionnelle qui, aux termes de l'article 99 de la Constitution, est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et de l'activité des pouvoirs publics a, dans un avis rendu le 14 novembre, fait le constat que les élections législatives n'ont pas eu lieu dans les délais prescrits.

Elle en a tiré les conséquences que le Parlement actuel devrait rester en place jusqu'à l'entrée en fonction des députés qui seraient issus du prochain scrutin. (...) La Cour Constitutionnelle n'a fait que jouer les pertinentes dispositions de l'article 52 de la Loi Fondamentale, dont le dernier alinéa énonce clairement que « les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat sortants, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs ».

Ainsi, il s'est agi pour le M150 d'amener les populations à travers leur participation massive à la marche, à rester éveillées et ne jamais céder à ce qui est une tactique partisane de certains politiciens prêts à se servir de l'ignorance de ces populations et atteindre leurs objectifs inavoués.

Constant M.

La nouvelle manière de réussir...L'Internet !

Partenariat



à partir de

19 000*
F CFA TTC/mois

pendant 24 mois



* Offre soumise à conditions

Le matériel, l'installation et le service Internet sur 24 mois pour un même forfait mensuel !

TOGO TELECOM, La Référence

FTF / Mauvaise gestion et copinage avérés Gabriel Améyi pris dans un étau

Le président de la fédération togolaise de football, Gabriel Améyi est en train d'être rattrapé par l'histoire. Aux inquiétudes relevées il y a une semaine par le capitaine de l'équipe nationale du Togo sur la gestion des fonds et autres primes des joueurs, viennent s'ajouter celles de l'instance internationale de football, la FIFA. Cette dernière dans une correspondance adressée au président de la FTF, exprime son inquiétude et dénonce une gestion approximative des ressources financières qu'elle a allouée à la FTF dirigée par Gabriel Améyi. Depuis longtemps, des voies se sont levées pour dénoncer la mauvaise gestion qui couve au sein de la fédération togolaise de Lomé. Selon un membre du bureau de la FTF, l'on voit les fonds

arriver mais leurs sorties restent toujours floues. L'on se demande si ailleurs, c'est le cas, poursuit-il se demande-t-il en laissant entendre que seules deux personnes géraient depuis longtemps la fédération. Des révélations qui viennent confirmer celles que certains médias de la place donnaient et qui avaient été réfutées par Gabriel Améyi lui-même.

En tout état de cause, au jour d'aujourd'hui, il est rattrapé par son passé et seul il répondra de ses actes. Les présidents des clubs et autres acteurs de football qui sous l'effet des billets trébuchants l'avaient soutenu apprendront à leurs dépens.

Lire la lettre de la FIFA adressée à Améyi à ce propos

Fédération Togolaise de Football
M. Gabriel AMEYI
Route de Kegué
Boîte postale 05
LOME

Confidentiel et personnel

Zurich, le 30 octobre 2012
SG/clo

Projet de soutien de la FIFA 2012/2013 du football au Togo — Financement des activités pour la saison

Monsieur le Président,

Une délégation conjointe de la FIFA et de la CAF s'est rendue à Lomé du 18 au 23 octobre 2012 pour définir les conditions du soutien de la FIFA pour la saison 2012/2013 au football togolais.

Afin que cette mission puisse se réaliser dans les meilleures conditions et pour pouvoir envisager l'avenir de notre coopération sereinement, la FTF devait impérativement être en mesure de présenter à la délégation l'ensemble des justificatifs financiers pour les transferts effectués par la FIFA depuis avril 2012 pour la saison 2011/2012 (total de USD 432'400).

Force est de constater que la FTF n'a pas été en mesure de satisfaire cette demande essentielle et conditionnelle quant à la prolongation de notre soutien. D'autre part, notre délégation a demandé à plusieurs reprises lors de son séjour l'accès aux relevés bancaires du compte dédié au projet à la Banque Togolaise pour le Commerce et l'industrie sans que cela ne soit possible.

Nous vous rappelons que ce compte spécifique au projet avec la FIFA ne peut en aucun cas être déficitaire et servir de caution à l'éventuelle ouverture de crédit.

L'examen partiel des comptes sur la période allant de avril à septembre 2012 laisse apparaître que de nombreuses dépenses sans liens avec les objectifs du projet ont été effectuées: prise en charge de frais de l'équipe nationale alors que vous recevez d'autres subventions pour ce faire, vos propres déplacements ainsi que ceux de membres du Comité Exécutif à l'étranger, frais de télécommunications et d'électricité exorbitants, frais de manutention et d'essence de véhicules personnels ou encore, avances de sommes importantes au personnel de la FTF, aux membres de votre CE ou à vous-même sans raisons ou justifications appropriées.

De surcroît, la réunion avec les clubs de D1 et D2 nous a permis de constater que les subventions présentées à la FIFA par la FTF pour 2011/2012 n'ont pas été remises dans leur intégralité aux bénéficiaires supposés.

Si l'objectif principal de la première année du projet, à savoir la reprise des compétitions nationales de D1 et D2, a été atteint, les aspects comptables et financiers devaient faire l'objet d'une attention toute particulière, Nous n'avons cessé d'insister sur ce point dans nos différents courriers.

Compte tenu de la gravité de nos constats quant à la gestion des fonds du projet, de votre manque de coopération pour l'accès à certaines informations essentielles et de certaines pratiques qui pourraient être interprétées comme contraire au code d'éthique de la FIFA, il nous est difficile, aujourd'hui, d'envisager la suite du financement du projet en l'état.

Nous vous accordons un délai de 14 jours, soit jusqu'au mercredi 10 Novembre 2012 au plus tard, pour nous faire parvenir un état des dépenses précis et argumenté des USD 432'400 non justifiés jusqu'à présent ainsi que l'ensemble des relevés bancaires du compte dédié au projet à la Banque Togolaise pour le Commerce et l'industrie depuis son ouverture.

Les modalités de notre soutien pour 2012/2013, qui ne peut se résumer à de l'assistance financière tant les besoins au niveau de la gouvernante, de l'organisation, des ressources humaines, du développement du football ou de la recherche de partenariats sont légions, seront définies en fonction de votre réponse à ce courrier et des éléments et engagements que vous pourrez apporter pour atténuer notre jugement.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente lettre et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE FOOTBALL ASSOCIATION

Jérôme Valcke
Secrétaire Général

Copie : Président de la CAF 2

Fédération Internationale de Football Association
RFA-Strasse 20 P.O. Box 8044 Zurich Switzerland Tel.: +41(40)43-222 7777 Fax: +41-(0)43-222 7878

Présidence de la Caf: La candidature de Jacques Anouma définitivement rejetée



Jacques Anouma, Ex président de la Fédération Ivoirienne de Football

Il aura tout tenté mais apparemment on ne veut plus entendre parler à la confédération africaine de football (CAF) de l'ancien bras droit à la présidence de Laurent Gbagbo pour l'heure étrangement pas inquiété par la justice pour les détournements d'argent public. En effet, c'est officiel Jacques Anouma, l'ancien trésorier de la présidence Gbagbo et ancien président de la FIF, ne sera pas le prochain président de la CAF, sa candidature vient d'être officiellement rejetée ce lundi par la commission électorale de la CAF réunie au Caire, en Egypte.

Le Secrétariat Général de la CAF a officiellement ouvert le dépôt des candidatures des le 08 novembre et ce jusqu'au 9 décembre 2012.

L'adversaire du président actuel Issa Hayatou était face à l'ivoirien Jacques Anouma, mais cette candidature était jugée irrecevable selon les amendements des textes de l'institution adoptés en septembre dernier car ce dernier n'est pas et n'a jamais été membre d'un comité exécutif de la CAF.

La riposte de Jacques Anouma ne s'était pas fait attendre, il avait annoncé qu'il remplissait les conditions pour briguer ce poste et qu'il déposerait officiellement sa candidature dès l'ouverture du dépôt des dossiers. Ce qu'il a fait, non sans avoir obtenu le soutien de la Fédération Ivoirienne de Football, la semaine dernière. Pourtant, le suspens prend fin puis que sa candidature vient d'être officiellement rejeté, ce lundi, même si Anouma affirme qu'il n'en restera pas la.

Pour l'heure, Le Camerounais Issa Hayatou reste seul candidat à sa succession pour l'élection à la présidence de la plus haute institution du football africain, prévue pour le 10 mars 2013 à Marrakech au Maroc.

Nanita

LE MESSENGER
c'est tous les mercredis



DES GESTES SIMPLES POUR ECONOMISER L'ENERGIE ELECTRIQUES

Au niveau de l'éclairage

- Eteindre toujours les ampoules dans les salles, espaces et endroits non occupés et dans les lieux où l'éclairage n'est pas indispensable ;
- Eteindre les lampes d'éclairage, lorsqu'une coupure pour panne ou pour travaux intervient ;
- Débrancher les appareils électriques en cas d'absence de longue durée ;
- Utiliser les ampoules à basse consommation encore appelés ampoules économiques.

Au niveau des appareils électroménagers

- Veiller à la fermeture hermétique des portes des réfrigérateurs et des congélateurs après chaque ouverture tout en évitant de les ouvrir trop fréquemment surtout s'il n'est pas nécessaire ;
- Vérifier que les joints des réfrigérateurs ou congélateurs sont en bon état ;
- Dégivrer de temps en temps les réfrigérateurs ou congélateurs ;
- Régler le thermostat de vos appareils électroménagers en position d'économie d'énergie électrique ;
- Fermer hermétiquement les portes et les fenêtres des salles dans lesquelles la climatisation fonctionne ;
- Arrêter les climatiseurs après utilisation ;
- Lorsqu'une coupure intervient, débrancher les appareils et ne les remettre en service qu'après le retour de l'électricité.

La qualité des installations intérieures

- Utiliser des câbles de bonne qualité qui répondent à la réglementation en vigueur car les câbles qui ne sont pas recommandés pour un usage électrique s'échauffent considérablement, dissipent beaucoup d'énergie augmentant ainsi les consommations. C'est le cas de l'usage des câbles téléphoniques qui peut être source de risques d'incendie ;
- Utiliser des câbles de sections convenables car les câbles sous dimensionnés s'échauffent et augmentent la consommation du courant électrique ;
- Ne pas oublier que des raccordements sans boîtes de dérivation créent des points d'échauffement, sources de perte d'énergie et de risques potentiels d'incendie ;
- Eviter les épissures et réduire au maximum les points de connexion.
- Utiliser au besoin des barrettes de connexion.